



# Points saillants

## Réunion du Conseil

Le 23 octobre 2007

POUR PUBLICATION ET DISTRIBUTION IMMÉDIATE

### Élection d'octobre 2007

Les résultats officiels des élections scolaires du 15 octobre 2007 sont :

Conseillers scolaires catholiques : Martin Blanchet – élu par acclamation ; Josée Devaney – élue ; Paul Dumont – élu ; Claude Duret – élu par acclamation ; Denis Vincent – élu.

Conseillers scolaires publics - Laurent Bolduc – élu par acclamation ; Fred Kreiner – élu par acclamation.

Quoiqu'il est difficile d'estimer le nombre d'électeurs potentiels, il a été estimé à 3500 et cela représente un taux de participation de 11,2%. Un facteur qui explique ce faible taux de participation est le fait que les deux candidats au poste de conseillers publics ont été élus par acclamation.

Pour encourager la participation aux élections scolaires, le Conseil demandera à la Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta de faire une étude nationale sur les caractéristiques de l'électorat francophone scolaire en vu d'élargir le nombre d'électeurs francophones en Alberta.

### Inscriptions officielles

Cette année, le Conseil a connu une augmentation de 8%, sensiblement semblable à la moyenne des années antérieures à 2006-2007 (7%). Les conseillers sont heureux d'avoir dépassé le seuil de 2500 élèves, y compris 251 enfants en maternelle, le nombre le plus important depuis les débuts du Conseil en 1994.

Écoles	Inscriptions officielles 30 sept. 2007
Citadelle	112
Boréal	104
La Prairie	136
Notre-Dame	216
Père-Lacombe	234
Gabrielle-Roy	344
Sainte-Jeanne-d'Arc	409
Maurice-Lavallée	608
La Mission	161
Desrochers	65
Saint-Christophe	57
École publique Nord	64
<b>Total 2007-08</b>	<b>2 510 (+8%)</b>
Total 2006-07	2 323

Les écoles suivantes ont connu une augmentation : Boréal, Citadelle, Desrochers, École publique du Nord, La Prairie, Maurice-Lavallée, Notre-Dame et Sainte-Jeanne-d'Arc. Ces écoles ont connu une légère diminution de leurs effectifs : Gabrielle-Roy, La Mission, Père-Lacombe et Saint-Christophe.

Les effectifs dans les programmes spéciaux pour lesquels le Conseil reçoit des fonds supplémentaires ont aussi augmentés.

	06-07	07-08
Besoins spéciaux M-12	217	225
Francisation prématernelle	s.o.	50
Francisation M-12	370	396
Anglais langue seconde M-12	328	401
Inscriptions	2323	2510

	Enseignants	Soutien
2006-2007	153,74	88,66
2007-2008	174,74	91,55
	<b>+20,28</b>	<b>+2,89</b>

### **Projets capitaux école Desrochers (Jasper)**

Le Conseil a mandaté l'administration, en raison du fait que l'école Desrochers ne disposera plus d'espace pour accueillir des nouveaux élèves à partir de septembre 2009, de faire le travail requis pour permettre au Conseil d'installer de salles de classe mobiles additionnelles à l'école Desrochers avant septembre 2009.

Le Conseil a aussi mandaté l'administration, en raison des difficultés importantes et systémiques découlant de l'entente de partage et de besoins pédagogiques, linguistiques et culturels identifiés par les employés du Conseil, de faire le travail requis pour permettre au Conseil de revendiquer des modifications à l'option « B » identifiée dans le rapport de Workun Garrick de mars 2006.

### **Projets capitaux école La Prairie (Red Deer)**

Le Conseil a mandaté l'administration, en raison du fait que l'école La Prairie n'offre pas des programmes d'instruction de 7<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> années de qualité véritablement égale aux programmes offerts par les écoles de langue anglaise de la région desservie par l'école La Prairie et en raison du fait que l'école La Prairie n'offre pas de cours aux niveaux 10-11-12, de faire le travail requis pour permettre au Conseil d'installer dès que possible des salles de classes mobiles à l'école La Prairie.

Le Conseil a de plus mandaté l'administration, en raison des besoins pédagogiques, linguistiques et culturels identifiés par les employés du Conseil et à la lumière de la forte croissance des effectifs de l'école La Prairie, de faire le travail requis pour permettre au Conseil de revendiquer une école M à 12<sup>e</sup> comprenant des sections distinctes pour les groupes M à 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> et permettant au Conseil d'y offrir des programmes d'instruction M à la 12<sup>e</sup> dont la qualité est véritablement égale aux programmes d'instruction offerts par les écoles de langue anglaise de la région desservie par l'école La Prairie.

### **Projets capitaux future école 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> à Saint-Albert**

Le Conseil a mandaté l'administration, en raison du fait qu'aucune instruction en langue française n'est offerte aux niveaux 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> à Saint-Albert et à Legal, et que les installations pour l'instruction en langue française aux niveaux 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> année offerte à l'école Citadelle (Legal) et à l'école La Mission (Saint-Albert) ne sont pas de qualité véritablement égales aux installations d'instruction existantes dans les écoles de langue anglaise desservant ces régions, de faire le travail requis pour permettre au Conseil d'ouvrir dès que possible une école temporaire 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année greffée au centre sportif Servus à Saint-Albert.

Le Conseil a également mandaté l'administration, en raison du fait qu'aucune instruction en langue française n'est offerte aux niveaux 10<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> à Saint-Albert et à Legal, que les installations pour l'instruction en langue française aux niveaux 7<sup>e</sup> à 9<sup>e</sup> offerte à l'école Citadelle (Legal) et à l'école La Mission (Saint-Albert) n'est pas de qualité véritablement égale aux installations d'instruction existantes pour les écoles de langue anglaise desservant ces régions, et en raison du fait qu'une école temporaire 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année greffée au centre sportif Servus ne permettrait pas non plus au Conseil d'avoir des installations d'instruction en langue française aux niveaux 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année de qualité véritablement égale aux installations d'instruction existantes par les écoles de langue anglaise desservant les régions de Saint-Albert, Legal et Edmonton, de faire le travail requis pour permettre au Conseil d'ouvrir dès que possible une école permanente 7<sup>e</sup> à 12<sup>e</sup> année située sur le site Kingswood à Saint-Albert.

### **École élémentaire catholique – Sherwood Park**

Le Conseil a expédié une lettre au *Chief Commissioner* de Strathcona County demandant qu'un site soit réservé pour la future construction d'une école francophone à Sherwood Park.

### **École La Mission**

L'inspection finale de la deuxième classe mobile a été faite et l'école a maintenant un nouveau local pour enseigner la musique et des cours d'ÉPT.

### **École Maurice-Lavallée**

Le Conseil a signé un contrat de 99 152\$ pour l'achat d'un garage en métal de 30' X 40' X 18'. La livraison est prévue pour le printemps 2008.

### **Résultats du Pilier de responsabilisation**

Les conseillers ont pris connaissance du rapport ministériel faisant état des résultats du *Pilier de responsabilisation* (Accountability Pillar). Ce rapport est basé sur des données quantitatives provenant des élèves et des écoles ainsi que les résultats de sondages de satisfaction administrés par la province en février-mars 2007 auprès de parents, d'élèves et d'enseignants des niveaux 4-7-10.

### **Alberta Catholic School Trustees Association**

Le Conseil a autorisé un paiement de 2 219,10\$ à ACSTA pour une levée de fonds spéciale pour des frais légaux.

### **Règlement ministériel « Student Record »**

Les conseillers ont demandé au personnel administratif d'envoyer une lettre aux conseils scolaires de langue anglaise sur son territoire leur demandant de soumettre en format électronique les noms et coordonnées de tous les élèves identifiés par leurs parents comme étant des ayants droit.

### **Rapport du directeur général**

La Fédération canadienne des enseignants, la CNPF et l'ACELF se sont joints pour publier *Voir grand, petit à petit / Dream Big, Little by Little*, un guide de construction identitaire au foyer à l'intention des parents de jeunes enfants. Les écoles du CSCN

remettront une copie à toutes les familles ayant des enfants en prématernelle et en maternelle. Félicitations à Richard Vaillancourt qui était consultant au projet.

Randy Clarke du ministère de l'Éducation a remis le sommaire d'une étude sur les tendances démographiques voulant expliquer la forte croissance des effectifs scolaires au sein des conseils scolaires francophones comparativement aux conseils scolaires de langue anglaise.

Félicitations à Claude Duret et Adèle Amyotte qui ont été renommés au conseil d'administration de l'ACFA Provinciale pour un terme de quatre et deux ans, respectivement.

Le ministre de l'Éducation a fourni des précisions aux quatre conseils scolaires de Fort McMurray concernant l'application du *Cost of Living Allowance (COLA)*. Le but du COLA est de payer 1 040\$ mensuellement aux employés éligibles pour compenser la différence entre le coût des résidences à Fort McMurray à celui des autres villes albertaines. Tous les employés des secteurs publics devraient profiter du même COLA.

Le gouvernement de l'Alberta a fourni les règles suivantes :

- a) de résider à Fort McMurray ou régions environnantes (30 minutes de la ville);
- b) ce revenu est imposable ;
- c) il n'est pas applicable au régime de pension ;
- d) il est payable mensuellement au prorata pour les employés à temps partiel ; et
- e) il n'est pas applicable aux employés en congé sans solde.

L'allocation peut être changée, augmentée, réduite ou éliminée selon la variance dans le prix des maisons à Fort McMurray comparativement à ailleurs en Alberta.

Le mois dernier, c'était l'école Notre-Dame et ce mois-ci les félicitations sont dirigées envers le personnel et l'administration de l'école Maurice-Lavallée qui seront reconnus,

pour la deuxième année consécutive, par le *Fraser Institute* comme récipiendaire d'une mention honorable dans la catégorie « *Improvement in Academics* » lors des 2007 *Garfield Weston Awards for Excellence in Education*. L'Institut Fraser fait l'analyse des résultats des écoles de l'Alberta et établit une liste de 30 écoles pour les deux catégories de prix pour les 729 écoles élémentaires et les 270 écoles secondaires.

### Politique

Le Conseil a demandé à l'administration d'élaborer des critères et une démarche pour identifier un nom officiel lors d'ouverture de nouvelles écoles.

### Dates à retenir

La réunion ordinaire du Conseil à la Cité francophone le mardi le 13 novembre à 19h.

Le Congrès santé et bien-être organisé par le CSCN aura lieu à l'école Maurice-Lavallée les 8, 9 et 10 novembre.

Les conseillers tiendront une retraite à Red Deer les 24 et 25 novembre. Dans le cadre de leur rencontre, ils ont invités les parents, le personnel et des invités à les rencontrer à l'école le samedi de 16h à 17h30.

S:\DATA\WINWORD\REUNCONSEIL\POINTSSA\2007-2008\IPS10



301, 8627, RUE MARIE-ANNE-GABOURY

EDMONTON (ALBERTA) • T6C 3N1

TÉL. : (780) 468-6440

1-(800) 248-6886

TÉLÉC. : (780) 440-1631